

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00468

FONDS DE SOUTIEN INCUBATEUR D'ÉVÉNEMENTS - PARTENARIAT ENTRE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ET L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 19 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 63

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, Mme Frédérique CHAVE, M. Philippe DENIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

RECU EN PREFECTURE

Le 01 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20211125-D2021004680

DATE D’AFFICHAGE :01 décembre 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021

FONDS DE SOUTIEN INCUBATEUR D'ÉVÉNEMENTS - PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Contexte

La stratégie touristique de Saint-Etienne Métropole s'appuie prioritairement sur le développement du tourisme d'affaires. A ce titre, le « Convention Bureau de l'Office de Tourisme » assure une fonction de porte d'entrée pour les organisateurs d'événements. Son action prévoit de cibler des colloques, congrès et salons en lien avec les thématiques d'excellence du territoire que sont la santé, le numérique et le manufacturing.

Un dispositif de soutien à l'émergence de ces événements, « Incubateur d'Événements », a été mis en place par délibération du Conseil de Communauté du 29 septembre 2016. L'objectif poursuivi est d'ancrer ces événements sur la métropole en les installant durablement afin de tirer parti du double bénéfice lié aux retombées économiques et à l'image spécifique portée par ces secteurs innovants. Ce dispositif permet ainsi aux acteurs détenteurs des savoir-faire, œuvrant quotidiennement dans les entreprises et fédérations et qui ne disposent ni du temps nécessaire, ni des compétences requises à l'élaboration et à la gestion de ce type de manifestation, de bénéficier d'un appui.

Afin de porter ces actions, l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole assure l'animation et la gestion d'un fonds de soutien qui permet d'accompagner financièrement et en ingénierie les porteurs de projet durant les phases de conception et de lancement de nouvelles manifestations. Ce fonds de soutien est abondé par Saint-Etienne Métropole mais peut également être soutenu via un co-financement public et/ou la participation d'entreprises.

Le processus de détection et d'accompagnement mis en œuvre est le suivant :

- en lien avec l'Office de Tourisme, Saint-Etienne Métropole identifie les porteurs de projets,
- le « Convention Bureau de l'Office de Tourisme » accompagne les porteurs de projet, avec l'appui de Saint-Etienne Métropole, dans le montage des événements (pilotage et coordination des experts pour l'élaboration des contenus, échanges avec les structures réceptives, notamment Saint-Etienne Événements...
- les 2 structures apportent leur appui au porteur du projet sur l'élaboration du budget et du plan de communication et facilitent les mises en relation pour les questions de diffusion, de logistique...
- les événements présentés et retenus en Comité de Pilotage Tourisme d'Affaires sont accompagnés financièrement par le fonds de soutien.

Objectifs

Il est rappelé les objectifs poursuivis :

- 1 à 2 événements à créer pour la période du partenariat,
- 1 à 3 événements tournants à attirer sur le territoire (minimum 300 participants par événement pour les premières éditions, minimum 500 pour les suivantes),
- audience nationale, voire internationale,
- pérennisation de l'événement sur le territoire avec perspective d'autonomie financière après 3 éditions.

Bilan

A ce jour, nous pouvons dresser le bilan suivant :

a) Actions menées

- Recensement des événements en lien avec les thématiques leaders et veille auprès des clusters, têtes de réseau, CCI, CMA,...
- Rencontres avec des porteurs de projets potentiels, notamment structures d'enseignement supérieur et/ou de recherche : laboratoires du CHU Saint-Etienne, Télécom St Etienne, Ecole des Mines, chercheur laboratoires LIBM, Sainbiose,...

b) Du fait de la crise sanitaire, 3 événements ont dû être annulés et n'ont pu finalement bénéficier du fonds cette année :

- Congrès tournant international RADOPT sur le comportement des composants et systèmes photoniques et optoélectroniques dans les environnements nucléaires,
- Salon Click and Shop,
- Groupe Exercice Réadaptation Sport et Prévention (GERS-P), e-congrès en 2020 suite crise sanitaire COVID.

c) 1 événement soutenu par le fonds en 2020 :

- 2^{ème} édition « Manufacture des Surfaces » les 12 et 13 octobre 2020 : cette édition a réuni des intervenants scientifiques et industriels de haut niveau, partageant un objectif commun : transférer les innovations issues de la recherche scientifique applicables au domaine du traitement de surface vers l'industrie pour stimuler la compétitivité des entreprises françaises et favoriser la création d'emplois. Une intervention était dédiée à la communauté French Tech Manufacturing. Les participants ont eu la possibilité d'assister aux conférences en présentiel au Centre des Congrès, néanmoins au vu de la situation sanitaire, beaucoup ont participé à l'évènement en distanciel.

d) Evènements à venir pouvant être soutenus par le fonds 2022 et 2023:

- European Tech Summit (9-10 septembre 2022 - Cité du Design),
- Salon Click and Shop, mars (10 mars 2022 - stade G. Guichard),
- Manufacture des Surfaces, octobre (date exacte, format et lieu restant à définir),
- Société Française de Chirurgie Pédiatrique (octobre 2022 - Centre de Congrès),
- International Symposium on Biomineralization (28/08 au 01/09/2023 - Cité du Design).

Perspectives

Au regard des résultats obtenus, il est clair que ce partenariat favorise une démarche ambitieuse qui permet de consolider les événements créés et ceux ayant un impact dans le rayonnement de notre territoire. Ces projets de congrès, salons ou colloques valorisent ainsi

la capacité à entreprendre et à créer de notre territoire, de ses acteurs et de leur excellence industrielle et scientifique.

Il convient de poursuivre la dynamique entreprise en matière de :

- stratégie et de plan d'actions à l'aide des outils de gestion et de suivi de projets mis en place,
- veille et benchmark sur les modèles économiques et scientifiques des événements fixes et tournants,
- identification des spécialistes et organisateurs d'événements,
- rédaction d'un argumentaire à destination des porteurs de projets,
- prospection des événements à attirer sur le territoire.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 50 000 € pour l'exercice 2021 à l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole, au titre du dispositif « Fonds de soutien Incubateur à Evénements » dans le cadre de la convention triennale en vigueur ;**
- **approuve le projet de convention 2021 correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention et toutes pièces nécessaires à la résolution de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur : INUM-657382 Dest-SUFLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU